



Intervention de Marisol Touraine

Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

Vœux à la presse

Jeudi 28 janvier 2016

Seul le prononcé fait foi

Chère Véronique HUNSINGER,
Mesdames et messieurs les journalistes,

Nous nous retrouvons pour la traditionnelle cérémonie des vœux, l'occasion pour moi de vous souhaiter une très belle année 2016, synonyme d'accomplissement professionnel et personnel, pour vous comme pour vos proches. Vous me permettrez un message personnel pour Véronique HUNSINGER et les membres du bureau de l'AJIS, qui cèderont ce soir leur place à une nouvelle équipe. Eh oui, tous les mandats – même les meilleurs – ont une fin ! Je vous adresse mes remerciements pour le travail accompli, et souhaite à la nouvelle équipe qui se mettra en place tous mes vœux de réussite.

Ces vœux sont aussi l'occasion d'échanger avec vous sur les grands dossiers de ce Ministère et sur la politique que je porte depuis maintenant près de 4 ans.

I- L'année 2015 a été riche, intense, dans le domaine des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

C'est la recherche permanente de politiques nouvelles, de pratiques innovantes, de nouvelles manières d'associer les citoyens. Contrairement à l'image réductrice dépeinte par certains, les politiques sociales n'ont pas pour seule vocation d'accompagner. Elles sont aussi source de **création et d'invention**. Ce Ministère ne peut être réduit à la béquille d'une politique économique trop exigeante, ou à un pansement sur les plaies infligées par une mondialisation trop dure. Les politiques sociales sont elles-mêmes

Seul le prononcé fait foi

porteuses d'innovation et de modernité pour la société, pour l'émancipation individuelle, pour la capacité des Français à se projeter dans l'avenir.

C'est pour cela que nous adaptons notre modèle social. Avec un **objectif** - l'adapter aux nouveaux besoins des Français - et une **méthode** - le dialogue social, la recherche d'accords autour d'une vision partagée de la société. Ce travail, il se traduit déjà concrètement dans la vie de nos concitoyens. **Pour les salariés** qui travaillent dans des conditions pénibles, avec le compte pénibilité. **Pour les mères seules** qui ont un ex-conjoint défaillant, avec la garantie contre les impayés de pensions alimentaires. **Pour toutes celles et tous ceux qui travaillent** mais ont du mal à joindre les deux bouts, car ils gagnent trop pour prétendre aux minima sociaux et pas assez pour bénéficier des baisses d'impôts, avec la prime d'activité et je pense surtout ici aux jeunes. **Pour les patients qui vivent dans des territoires sous-dotés**, avec les maisons de santé et les praticiens territoriaux de médecine générale. **Pour tous les Français**, avec la protection universelle maladie.

<p>II- La modernisation de notre modèle social, elle se poursuivra tout au long de l'année 2016.</p>

La loi de modernisation de notre système de santé a été promulguée et publiée hier. Il s'agit désormais de la mettre en œuvre le plus rapidement possible. **Une partie des décrets est déjà prête**, l'autre le sera dans les prochains mois. Les premiers textes seront publiés d'ici trois semaines : le décret et l'arrêté relatifs au comité national du pacte territoire santé, les cahiers des charges pour la formation des usagers et l'expérimentation de leur accompagnement des patients. Le décret créant un numéro national unique de garde sera, lui aussi, publié très rapidement.

Très vite, le virage de notre système de santé va se traduire concrètement. Le virage préventif, d'abord. La **prévention** va devenir le socle de notre système de santé, notamment avec le **paquet neutre** qui, malgré les pressions et les moyens d'une ampleur inouïe déployés par les industriels pour le contrer ces derniers mois, sera mis en place dès le 20 mai prochain. **L'accès aux soins** va progresser. Dans nos territoires, avec le numéro unique pour joindre un médecin de garde, le médecin traitant de l'enfant et la poursuite du Pacte Territoire-Santé, dont j'ai annoncé le 2^{ème} volet il y a quelques semaines. Accès aux soins toujours, avec **le tiers payant**. Le Conseil constitutionnel a considéré qu'il fallait laisser au professionnel choix de le pratiquer ou non pour la part complémentaire. Je prends évidemment acte de cette décision avec beaucoup de **confiance pour l'avenir**. Parce que le système sera **simple**. Et que ceux qui se sont toujours inquiété de l'absence de simplicité du dispositif trouveront beaucoup plus simple de pratiquer le tiers payant sur l'ensemble du tarif de la consultation. Le **groupe de travail** conjoint entre l'Assurance maladie et les organismes complémentaires me remettra son rapport au mois de février.

Je veux revenir sur la question de **l'ouverture en opendata des données de santé**. L'an dernier, vous aviez exprimé des inquiétudes concernant l'accès des journalistes à ces données : ces inquiétudes portaient sur les modalités pratiques d'accès et sur les délais d'obtention des autorisations. J'ai entendu ces inquiétudes, que les journalistes n'étaient d'ailleurs pas les seuls à exprimer. J'y ai répondu en amendant le projet initial, afin de maintenir l'accès direct aux données pour les journalistes notamment ; d'autres

amendements ont permis d'encadrer plus strictement les délais d'obtention des autorisations. Le travail qui vient de commencer sur les décrets d'application sera l'occasion de prolonger la dynamique constructive et consensuelle qui a marqué les débats parlementaires sur cet article.

Et puis, l'année 2016 constituera un grand rendez-vous pour l'avenir des professions médicales.

Première étape : **la Grande conférence de la santé** du 11 février prochain. L'enjeu, c'est de répondre aux attentes des professionnels ou futurs professionnels, à leurs inquiétudes et à leurs aspirations. Les conditions d'exercice au quotidien, la formation initiale et continue, la participation à la gouvernance territoriale...autant de chantiers sur lesquels il nous faut avancer. Nous allons mener ce travail avec ceux qui veulent s'engager et construire. Je suis très réceptive aux propositions faites par ceux qui s'impliquent d'ores et déjà dans ces travaux.

Autre grande étape : **la nouvelle convention médicale**. J'ai déjà eu l'occasion de le dire : cette convention débouchera sur une revalorisation tarifaire, dont il reste à définir le cadre. Mais il ne s'agit pas uniquement d'une question tarifaire. L'enjeu, c'est de trouver la voie d'un accord répondant à trois objectifs :

- **La modernisation** de l'exercice et de la place du médecin généraliste pour le libérer des tâches administratives,
- **Le renforcement** de la place de la promotion de la santé et de la prévention ;
- **La garantie l'accès aux soins** des Français l'ensemble territoire.

J'ai toute confiance aux partenaires conventionnels pour apporter leurs **contributions** et leur travail. Je suis certaine que ceux qui ne cessent de dénoncer une prétendue absence de modernisation trouveront là un espace idéal pour nous faire découvrir la force de leurs idées.

Modernisation, enfin, en soutenant l'innovation. La première **journée nationale de l'innovation en santé** s'est tenue ce week-end à la cité des sciences. Elle a connu un grand succès ! Plusieurs milliers de Français ont pu voir de leurs yeux l'extraordinaire dynamisme des *start ups* et des industries de santé. C'est une véritable révolution du soin et des pratiques médicales qui est en marche. J'ai annoncé, à cette occasion, une grande offensive sur **le prix de l'innovation**. La révolution que constituent les nouveaux traitements de l'hépatite C nous montre dans le même temps l'urgence d'avancer. Une **grande conférence internationale** se tiendra au mois d'avril autour du Président de la République. Il s'agira de nous accorder sur le meilleur moyen de garantir un retour d'investissement aux industriels qui développent des traitements innovants, tout en permettant à tous les patients d'y accéder et à la collectivité de les assumer.

Le second grand chantier de 2016, ce sera la poursuite de la **modernisation de notre protection sociale**. Je le porterai avec la même détermination, face à une opposition qui fait le deuil d'un modèle social qu'elle a cherché pendant des années à affaiblir. Les livres récemment publiés par les candidats à la primaire de la droite ont un vrai point commun : celui de prôner le désengagement de l'Etat. De notre côté, nous créons la **protection universelle maladie**, un bouleversement majeur. C'est l'avènement d'une citoyenneté sociale que chacun conservera par-delà ses choix personnels, professionnels, ou les aléas de la vie. **Compte pénibilité, prime d'activité, loi**

d'adaptation de la société au vieillissement : autant de chantiers qui transformeront la vie des Français.

Nous innovons et modernisons la société, avec la loi sur la fin de vie, définitivement adoptée par le Parlement hier, qui consacre une avancée historique : celle de mettre le patient en fin de vie au cœur de la décision. Avec la mise en œuvre de la loi relative au dialogue social et à l'emploi, qui a profondément rénové **les outils de l'égalité professionnelle en entreprise** et doit constituer un levier nouveau pour la mobilisation des partenaires sociaux pour l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes : j'y serai particulièrement attentive, car la loi doit être appliquée et les entreprises accompagnées.

Le bilan est là, les résultats sont déjà là. Puisque la mode est aux chiffres et aux courbes, je veux rappeler que nous avons inversé la courbe des déficits – il a baissé de 40% depuis notre arrivée aux responsabilités – et du reste à charge – passé de 9,1% en 2011 à 8,5% aujourd'hui.

Ce travail, nous allons le poursuivre. Il reste 15 mois, c'est un quart de quinquennat ! 15 mois pour poursuivre la mise en œuvre des réformes engagées. 15 mois pour approfondir et ouvrir de nouveaux chantiers. 15 mois pour réfléchir aux nouveaux virages à initier dans les années à venir.

<p>III-Je souhaite enfin revenir sur le rôle et la place des medias dans les dossiers les plus sensibles de ce ministère.</p>

Je pense évidemment ici aux crises sanitaires. Au moment d'aborder la nouvelle année, nous ne pouvons que souhaiter que notre pays, nos concitoyens, n'y seront pas confrontés.

Mais l'année 2015, qui nous a permis de mesurer une nouvelle fois la réactivité et l'engagement de notre système de sécurité sanitaire, a aussi montré le rôle essentiel des medias dans ces crises.

Essentiel pour rassurer nos concitoyens. Je pense évidemment à l'accident grave survenu dans le cadre d'un essai thérapeutique à Rennes. Essentiel pour diffuser **les messages de bonnes pratiques, les recommandations pour les voyageurs.** Je pense ici à l'épidémie **d'Ebola.** Je pense aussi à la **grippe.** La grippe qui, comme les cérémonies de vœux, revient chaque année. **L'épidémie a débuté en Bretagne.** Plusieurs autres régions, qui devraient voir l'épidémie de grippe débiter rapidement, ont été placées en phase pré-épidémiques, je pense par exemple aux régions voisines à la Bretagne mais aussi à l'Ile-de-France et au sud de la France. Je veux le dire une nouvelle fois devant vous : la vaccination reste le meilleur moyen de se protéger, il n'est pas trop tard pour se faire vacciner. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a été prolongée jusqu'au 29 février.

Je veux par ailleurs revenir sur **l'épidémie de Zika,** qui est aujourd'hui installée en Martinique, avec 102 cas confirmés, ainsi qu'en Guyane, avec 45 cas confirmés. Ce virus, qui s'apparente à celui de la dengue ou du chikungunya, porte un risque particulier pour

les femmes enceintes, pouvant être à l'origine de malformations congénitales. En décembre, dès la confirmation des premiers cas aux Antilles, j'ai mis en place des mesures d'information et de prévention. Après avis du Haut Conseil de la santé publique (HCSP), j'ai mis en place un suivi renforcé pour les femmes enceintes ou en âge de procréer vivant dans les zones touchées par l'épidémie. Concrètement, une information spécifique leur est assurée par les professionnels de santé et un suivi médical renforcé leur est destiné. J'invite par ailleurs les femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse et qui avaient prévu de se rendre aux Antilles ou dans un des pays touchés en Amérique latine, à différer leur projet de voyage.

Enfin, j'ai tenu à ce que notre système de sécurité sanitaire soit prêt à intervenir dans les zones touchées si la situation locale le nécessite. L'Etablissement de préparation et réponse aux urgences sanitaires (EPRUS) a identifié des renforts en professionnels de santé et en matériels de prise en charge. Une équipe d'évaluation va partir dans chacun de ces départements pour évaluer et affiner ces besoins potentiels.

Mesdames, Messieurs les journalistes,

J'aborde l'année 2016 avec fierté, détermination et confiance. La fierté du travail accompli et du bilan déjà très positif. La détermination à poursuivre le travail de réforme engagé, jusqu'à la dernière minute. La confiance, enfin, dans l'avenir de notre modèle social qui, modernisé, s'adapte peu à peu aux nouvelles réalités de la société.

Belle année à tous !